



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de la protection civile et des associations affiliées

Question écrite n° 30314

Texte de la question

M. Joël Giraud interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation de la protection civile et des associations affiliées. 32 000 bénévoles de la protection civile sont engagés et assurent des missions de service public auprès de la population. Aider, secourir, former sont les actions essentielles, majeures et incontournables de leur engagement. Depuis le début de la pandémie de la covid-19, les formations aux premiers secours et à la gestion de dispositifs prévisionnels de secours lors d'événements sportifs, culturels et festifs ont été complètement arrêtées. Habituellement ces actions permettent à 90 % l'autofinancement de la protection civile. À ce jour la perte financière est de l'ordre de 10 millions d'euros. Ainsi, il souhaiterait connaître sa position sur cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30314

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2020](#), page 4130

Question retirée le : 1^{er} septembre 2020 (Fin de mandat)